



Non respect de l'employeur du paiement direct de PA

Par **Doroth**, le **17/09/2015** à **18:38**

Bonjour,

Pour résumé, j'ai entamé une procédure de paiement direct en décembre 2014 pour la pension alimentaire via un huissier car mon ex mari ne voulait plus payer (pas pour raison financière, car il a les moyens). L'employeur payait au début et depuis 2 mois il ne verse plus rien et ne répond ni aux mails de relances ni aux appels de l'huissier... que faire?

- Assigner la société pour non respect du paiement direct? (en sachant que les frais seront à ma charge d'après l'huissier)

ou

- faire une nouvelle procédure par le biais du Trésor public?

Petite question : Puis je téléphoner à l'employeur afin de savoir pourquoi il ne paye plus?

Merci de votre aide. D

Par **cocotte1003**, le **17/09/2015** à **19:15**

Bonjour, commencez par vous assurer que le père travaille toujours dans cette entreprise, cordialement

Par **Doroth**, le **17/09/2015** à **19:40**

Oui oui le père est toujours salarié.